Cahier de Recherche ELIFID 00-1

Manuel de Gestion de la Recherche

Dominique M. Gross

Décembre 2000

Copyright. Organisation internationale du Travail 2001

ISBN 92-2-212389-1
ISSN 1609-8374

MANUEL DE GESTION DE LA RECHERCHE

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos . . . . . .

1. Introduction 1

2. Phases d'un cycle de recherche 2

Phase I : Appel d'offres 2
Etape 1. Identification des thèmes 3
Etape 2. Identification des conditions générales pour les soumissions 4
Etape 3. Elaboration du texte de l'appel d'offres 4
Etape 4. L'appel d'offres 5

Phase II : Sélection des dossiers 6
Etape 1. La soumission répond-elle aux conditions générales ? 7
Etape 2. Qualité et faisabilité de la soumission 8
Etape 3. Les exigences budgétaires sont-elles adéquates ? 8
Etape 4. Sélection finale 9

Phase III : Supervision de la recherche 10
1. Commentaires sur un rapport intermédiaire par un expert spécialisé 10
2. Atelier 11
3. Atelier avec experts spécialisés 11

Phase IV : Evaluation de la version finale du projet de recherche 12

Phase V : Distribution et publication de la recherche 13
1. Filière des chercheurs 13
2. Filière des décideurs 13

3. Annexes 14

Annexe I : Structure du dossier de recherche soumis à *ELIFID* 14
Annexe II : Structure du budget de recherche 16
Annexe III : Qualifications et expérience de recherche 18
Table 1 : Exemple de calendrier pour un cycle de recherche sur une année civile 25

Avant-Propos

Dans ce manuel sont précisées les étapes principales qui conduisent à la réalisation d'un cycle de recherche. Il a été élaboré dans le but de soutenir les membres des comités de pilotage dans leurs décisions à chaque étape de l'implémentation du programme de recherche *ELIFID.* Ce manuel s'inspire des actions entreprises dans les pays membres du programme ainsi que de celles qui gouvernent les projets de recherche semblables ailleurs dans le monde. Je voudrais remercier les membres des comités de pilotage du Bénin, Ghana, Sénégal et Zimbawé qui ont, sans le savoir, contribué à cet ouvrage par des actions concrètes et nouvelles qui font d'*ELIFID* un programme unique. Je remercie aussi Dr. B. Balkenhol, Dr. P. Mihyo et Dr. M. Wagacha pour leurs commentaires très pertinents.

Décembre 2000

Dr. Dominique M. Gross
Coordonnatrice
Unité Finance et Solidarité
Secteur de l'Emploi
Bureau International du Travail
Genève, Suisse

1. INTRODUCTION

Dans le programme *ELIFID*, le Comité National de Pilotage (CNP) est chargé d'identifier des thèmes de recherche sur la base de quatre objectifs principaux. Premièrement, la recherche produite doit enrichir les connaissances nationales sur l'évolution et le fonctionnement des marchés financiers. Deuxièmement, la recherche entreprise doit conduire à des recommandations de politiques économiques qui peuvent améliorer le fonctionnement des marchés financiers, plus particulièrement, en facilitant l'accès aux services financiers par les défavorisés. Troisièmement, la recherche entreprise doit contribuer au développement d'un groupe d'experts dans le domaine des marchés financiers sur lequel la société civile et le gouvernement peuvent se reposer pour consultation. Quatrièmement, la recherche entreprise doit traiter de questions liées aux marchés financiers qui sont propres au pays en question de façon à ce que les problèmes rencontrés trouvent solutions par le biais de recommandations de politiques. LE CNP est donc responsable de guider les chercheurs pour qu'ils fournissent des travaux qui contribuent au renforcement des connaissances nationales. La recherche est une activité de création où trop de directives et contraintes conduisent à une démotiva-tion des chercheurs et à la production de travaux inintéressants, purement descriptifs sans vraie contribution aux connaissances. Le principe fondamental du renforcement des capacités de recherche est d'augmenter le stock de connaissances. L'approche adoptée doit donc viser à motiver les chercheurs pour qu'ils contribuent de

manière nouvelle et positive à ce qui existe déjà. Les deux conditions *sine qua none* d'une recherche de qualité sont : connaître et reconnaître ce qui existe sur un sujet donné et, ajouter une contribution originale. Ces deux éléments naîtront naturellement d'un vrai challenge intellectuel et d'une compétition entre chercheurs où règne la transparence.

Ce manuel donne une description schématique des étapes pour conduire à bien un cycle de recherche dans le cadre du programme *ELIFID* avec des propositions pratiques pour l'implémentation. Aucune recommandation quantitative n'est fournie puisqu'elles dépendent de la longueur totale du cycle de recherche. Ainsi, le nombre d'ateliers à organiser dépend essentiellement si le cycle de recherche dure quelques mois ou une année complète. Les étapes indiquées dans ce manuel sont indispensables mais elles peuvent, néanmoins, prendre diverses formes. Il appartient au CNP de déterminer quelle est la forme la plus appropriée pour son pays.

2. PHASES D'UN CYCLE DE RECHERCHE

Il y a cinq phases principales dans un cycle de recherche *ELIFID*. Chaque phase est décrite en détail dans les sections suivantes.

PHASE I : APPEL D'OFFRES

La première phase conduit à la formulation de l'appel public de soumissions de projets de recherche. (voir Annexe I). Elle comprend quatre étapes :

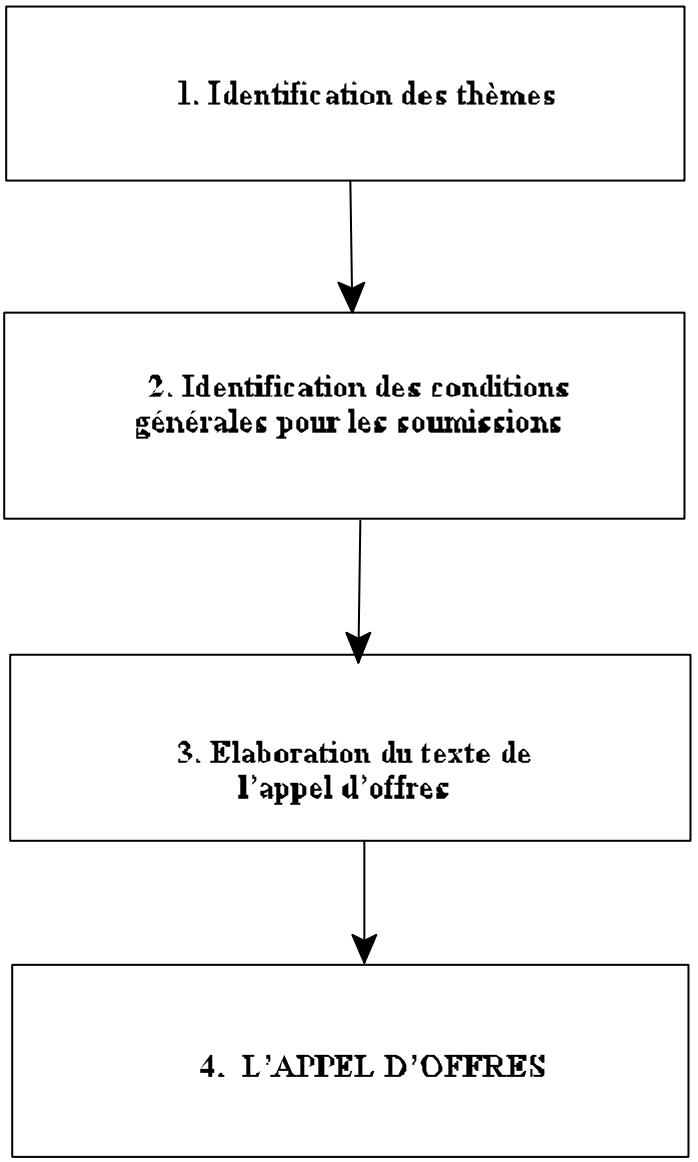
1. Identification des thèmes
2. Identification des conditions générales pour les soumissions
3. Elaboration du texte de l'appel d'offres
4. L'APPEL D'OFFRES

Etape 1. Identification des thèmes

La détermination des thèmes est importante car elle est à la source d'une bonne concordance entre les centres d'intérêt des chercheurs, ceux des décideurs en politiques et ceux d'autres utilisateurs de la recherche représentés par les membres du CNP.

- **Point de vue général :** les thèmes ne doivent pas être définis de manière trop étroite pour que les chercheurs puissent trouver une correspondance entre les thèmes proposés et leurs travaux précédents ou leurs centres d'intérêt. Les thèmes doivent être formulés de façon à ce que les chercheurs se sentent libres de proposer des sujets qui se trouvent à l'intersection de deux ou plusieurs thèmes ainsi que des points spécifiques d'analyse à l'intérieur d'un thème.
- **Point de vue des utilisateurs de recherche :** Les thèmes doivent couvrir des
  questions dont les réponses ne sont pas évidentes ou qui n'ont pas encore été analysées en profondeur. Les recherches doivent proposer de nouvelles avenues d'étude sur les-dites questions et, par définition, doivent contribuer aux connaissances en apportant des aspects nouveaux.
- **Point de vue des chercheurs :** un intérêt profond pour le sujet est garant de qualité. Plusieurs thèmes doivent être proposés (une douzaine par exemple) étant donné que le domaine de l'analyse des marchés financiers est vaste et les

chercheurs sont en général hautement spécialisés.

Il peut être utile d'établir au préalable un répertoire des travaux existants sur l'effet des réformes financières dans le pays. Ce répertoire servira de base d’information sur les connaissances à un moment donné et il sera utilisé comme document de référence pour éviter les répétitions de travaux.

Etape 2. Identification des conditions générales pour les soumissions

Le CNP doit identifier un certain nombre de caractéristiques générales.

- **Structure générale** d'une soumission : un bref survol des résultats existant avec références complètes; une description claire de la contribution originale du projet; un positionnement de la future contribution dans les connaissances existantes; une description de la méthodologie utilisée; une description courte des résultats attendus; une justification pourquoi une telle recherche est une contribution intéressante aux connaissances et donc vaut la peine d'être développée.
- **Aspects pratiques** de la soumission de recherche : nombre de pages, taille des caractères et de l'interligne, détails qui assureront une clarté de lecture et une comparaison plus facile entre soumissions.
- **Un budget**.
- **Un calendrier** décrivant les étapes de la recherche dans le temps imparti.
- **Un curriculum vitae** de (des) auteur(s).
- **Une adresse** où envoyer la soumission et où se procurer des renseignement supplémentaires.
- **La date** limite de soumission.

Etape 3. Elaboration du texte de l'appel d'offres

Le texte de l'appel d'offres inclura aussi,

- **Une brève description du programme,** de ses structures et objectifs pour que les chercheurs puissent ajuster leur soumission dans le sens "recherche". De plus, dans le cas d'*ELIFID*, il doit être clairement indiqué que des recommandations de politiques économiques sont attendues; que le projet contribue au renforcement des capacités et doit donc avoir un aspect innovateur de façon à enrichir le stock des connaissances; que le travail doit atteindre un niveau de qualité reconnu sur le plan international; que le CNP est l'organe chargé de la gestion du programme.

- **Une brève description du procédé de sélection,** comment se fait l'évaluation, quelles informations seront fournies en fin de sélection.
- **Une date** (ou période après la date limite de soumission) à laquelle les candidats recevront un avis de décision concernant leur soumission.

Etape 4. L'appel d'offres

Le CNP décide quels médias seront porteurs de l'annonce et combien de fois elle apparaîtra. Un accusé de réception sera envoyé

aux auteurs de soumissions. Le CNP décidera, dans ses procédures, s'il veut envoyer des rappels dans le cas de dossiers incomplets et donc de contrôler chaque dossier à réception. Dans tous les cas, la date limite doit être l'argument décisif pour la prise en considération d'un dossier.

Il peut s'avérer utile de définir, en termes généraux, quels aspects pourraient être couverts dans chaque thème annoncé, ceci pour guider les candidats dans leur choix de stratégie de recherche. Cependant, il faut se souvenir que la recherche en économie, contrairement à la consultation, est un exercice qui exige de la créativité et les termes de référence doivent être d'abord une source d'inspiration et non des directives contraignantes.

PHASE II : SELECTION DES DOSSIERS

La seconde phase comprend quatre étapes qui conduisent à la sélection des projets qui seront financés par le programme.

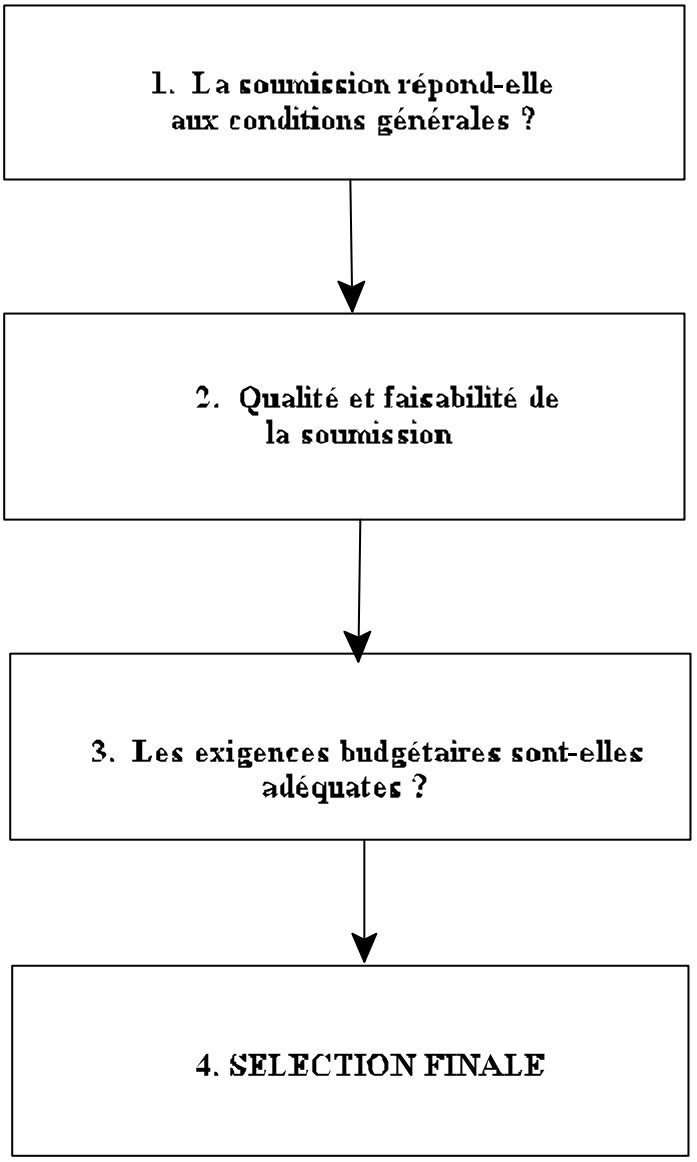

Le choix des projets qui seront financés parmi toutes les soumissions exige que les membres du CNP se fondent sur des arguments subjectifs aussi bien qu'objectifs. Une des conséquences primordiales est qu'à la fin du processus un candidat dont le dossier n'a pas été retenu ne se sente pas exclus des compétitions futures mais, au contraire, plus apte à participer à une prochaine sélection.

Etape 1. La soumission répond-elle aux conditions générales ?

Les critères à considérer lors de la sélection sont :

- le dossier complet doit être parvenu au CNP avant la date limite;
- les capacités du candidat correspondent à celles visées par le programme ELIFID qui cherche à atteindre la population des économistes qui ont démontré des capacités à faire de la recherche et non de la consultation;

- les informations fournies dans le curriculum vitae clairement indiquent que le candidat a de l'expérience dans le domaine de recherche proposé;
- l'étude est faisable du point de vue technique.

Evaluer les soumissions est une activité qui prend beaucoup de temps. Les membres du CNP peuvent se partager le travail en évaluant, chacun, les soumissions couvrant les thèmes proches de leurs préoccupations. Ils peuvent aussi solliciter la collaboration d'experts externes au programme (professeurs d'université, chercheurs professionnels) en leur demandant des rapports d'évaluation. Dans un tel cas, les possibles conflits d'intérêt doivent être pris en compte. Un court rapport critique doit être fourni à chacun des soumissionnaires, choisi ou non pour participer, ainsi qu'une lettre donnant les raisons de la décision prise à l'endroit du projet proposé.

En général les jeunes chercheurs avec peu d'expérience ont de la peine à faire accepter leurs soumissions. Il y a deux solutions pour rendre la sélection plus équitable à leur endroit. Ils peuvent s'associer avec un chercheur reconnu, sur un projet et acquérir ainsi de l'expérience. Alternativement, le CNP peut avoir recours à un système de pondération pour l'expérience (telle que démontrée dans le curriculum vitae) et la proposition de recherche. Les pondérations seraient alors différentes pour les chercheurs confirmés et pour les jeunes chercheurs. Par exemple, les chercheurs confirmés se

verraient attribué 50% pour l’expérience et 50%, pour la proposition de recherche et, les jeunes chercheurs, 25% pour l’expérience et 75% pour la proposition de recherche.

Etape 2. Qualité et faisabilité de la soumission

Dans une deuxième étape, la sélection des soumissions doit être fondée sur la faisabilité et la qualité du travail décrit dans le dossier. Un des aspects les plus importants est la faisabilité dans le temps imparti. D'une part, un projet ambitieux de très bonne qualité qui ne peut raisonnablement être complété dans les délais impartis n'a pas beaucoup de valeur. Un projet de peu de qualité, d'autre part, dessert le programme puisqu'ELIFID doit devenir un programme reconnu sur la scène internationale et nationale. Lors de l'évaluation de l'aspect qualité d'une soumission, il faut considérer des questions telles que la relation de l'étude avec le combat contre la pauvreté, le développement durable et la croissance économique ou la réforme des institutions aussi bien que la qualité technique et l'originalité du travail proposé.

Etape 3. Les exigences budgétaires sont-elles adéquates ?

- Les demandes budgétaires doivent être proportionnelles au travail proposé et dans le cadre d'*ELIFID*, comparables à ce qu'offrent des projets de recherche similaires.
- Les prévisions budgétaires doivent être alignées sur le coût de la vie dans la région concernée et, si nécessaire, des devis doivent être fournis.
- Peuvent figurer dans les prévisions budgétaires, un honoraire (pour les chercheurs principaux et les assistants) ainsi que les

autres dépenses liées à la recherche (collection de données, frais de communication et matériel, frais de voyage en relation avec le travail dans les régions).

- Un équilibre doit être maintenu entre les honoraires des chercheurs et ceux des assistants ainsi qu'entre les honoraires en général et les autres coûts (les honoraires ne peuvent dépasser une proportion raisonnable du budget total. Voir Annexe II).
- Il y a un maximum aux honoraires pour des raisons d'équité entre chercheurs. Les honoraires sont accordés comme incitation à participer.

Des prétentions de financement exagérées ne sont pas, à elles seules, une raison suffisante pour rejeter une soumission jugée bonne sur le plan technique. Le budget est toujours sujet à négociation avec les auteurs de la soumission.

Etape 4. Sélection finale

Il est dans l'intérêt du CNP et des chercheurs de chaque pays que le travail soit complété dans le temps imparti, selon la proposition soumise et qu'il soit un travail de bonne qualité. La sélection finale se fait sur les projets qui ont passé le test des trois étapes précédentes :

- le(s) chercheur(s) et le thème représentent une combinaison

gagnante;

- la soumission offre un plan de travail de bonne qualité et faisable dans le temps imparti;
- les exigences budgétaires sont équilibrées et correspondent au travail proposé dans le projet soumis.

Les chercheurs devraient recevoir un rapport d'évaluation sur la qualité scientifique de leur soumission. La décision finale doit être justifiée dans une courte lettre de l'organe compétent à chacun des soumissionnaires.

Il est probable que certaines soumissions soient rejetées. Cela ne doit pas décourager une participation dans le futur. Souvent les soumissions sont rejetées à cause d'une mauvaise interprétation de la part du candidat. S'il s'agit clairement d'un problème qui affecte plusieurs candidats il serait alors approprié d'organiser un atelier pour expliquer les règles du jeu à l'ensemble de la communauté des chercheurs.

PHASE III : SUPERVISION DE LA RECHERCHE

Il y a plusieurs façons de superviser un cycle de recherche et donc, de contribuer à l'amélioration des projets. Trois stratégies sont développées ci-dessous en plus de la détermination d'un calendrier d'échelonnement des paiements aux chercheurs.

1. Commentaires sur un rapport intermédiaire par un expert spécialisé

2. Atelier

3. Atelier avec experts spécialisés

Les candidats sélectionnés signent un contrat avec le CNP où leurs obligations envers le programme et le calendrier des paiements sont décrits explicitement. Cependant, pour être motivé, un chercheur doit sentir que son travail a plus qu'une valeur monétaire. De plus, la qualité d'un projet de recherche est grandement améliorée lorsque celui-ci est soumis à l'évaluation critique d'un collègue externe.

1. Commentaires sur un rapport intermédiaire par un expert spécialisé

Cette stratégie n'introduit pas de compte rendu public au niveau intermédiaire. Chaque chercheur doit fournir un rapport sur les progrès enregistrés dans la conduite de la recherche à une date déterminée. Ce rapport décrit ce qui a été fait, ce qui n'a pu être fait

et pourquoi ce qui va être entrepris va faire avancer le projet dans la bonne direction et permettra de le compléter dans les délais impartis. Ce rapport peut être évalué par les membres du CNP ou peut être envoyé à un expert externe spécialisé dans le sujet. Dans les deux cas, la-dite personne doit produire une évaluation critique, par écrit, sur les progrès accomplis ainsi que fournir des commentaires constructifs pour l’amélioration du projet sur la base de ce qui est déjà fait.

2. Atelier

Cette stratégie introduit un compte rendu public par le chercheur. Approximativement à mi-chemin dans le cycle de recherche, on demande aux chercheurs de présenter leurs résultats intermédiaires lors d'un atelier. La période avant la tenue de l'atelier doit être plus longue que celle avant la remise d'un rapport intermédiaire (stratégie 1) de façon à ce que les chercheurs aient suffisamment de temps pour récolter des statistiques et commencer l'analyse pour en tirer des résultats préliminaires. Ces résultats sont présentés lors d'un atelier où sont invités tous les chercheurs et tous les membres du CNP. Chacun doit se sentir obligé de participer en posant des questions ou en faisant des commentaires sur chaque projet présenté.

3. Atelier avec experts spécialisés

Cette stratégie est la combinaison de 1 et 2 et donc requiert une présentation publique du travail. L'organisation générale est la même que sous 2 avec, en plus, un expert désigné pour chaque projet. Cette approche demande plus de travail pour le chercheur qui doit non seulement faire une présentation orale lors de l'atelier mais aussi fournir à l'expert une version écrite du papier avant l'atelier. L'expert peut être un autre chercheur, un membre de NSC ou un expert externe spécialisé dans le sujet. Bien entendu que plus d'un expert peut être désigné pour chaque projet. Après la présentation

par le chercheur, on donnera le temps à l'expert de faire une présentation de ses commentaires et une discussion générale suivra.

Trop de directives affectent la qualité d'un projet de recherche mais l'absence de commentaires critiques conduit à l'élaboration de projets médiocres. Un chercheur doit être capable de justifier et défendre son approche face à des commentaires et des questions. Cependant un meilleur projet se construit aussi bien en développant certains éléments en détails qu'en choisissant délibérément d'ignorer d'autres questions. C'est la prérogative du chercheur de faire ces choix mais il/elle doit toujours être en mesure de les justifier sur une base scientifique.

PHASE IV : EVALUATION DE LA VERSION FINALE DU PROJET DE RECHERCHE

A la fin du cycle de recherche, la version finale du travail doit être évaluée pour acceptation finale. Cette évaluation doit être encore plus rigoureuse que celle faite précédemment durant le cycle de recherche puisque c'est la dernière étape avant que le travail de recherche ne soit disséminé dans le monde des spécialistes et des décideurs. Ainsi, à ce stade, seules les stratégies 2 et 3 de la Phase III sont acceptables. Le travail doit être évalué et commenté par des spécialistes du domaine ou de la méthodologie d'analyse. De plus, les chercheurs doivent être confrontés à leurs pairs lors d'une discussion ouverte, pour démontrer qu'ils/elles sont capables de

défendre leur travail. Avant l’acceptation finale, tous les commentaires reçus doivent être traités soit, par intégration dans le travail soit, en justifiant le rejet de leur prise en compte, dans une lettre annexée.

Tous les cycles de recherche doivent se terminer par une présentation publique des travaux produits. L’assemblée de tous les participants au programme (chercheurs et membres du CNP) peut être enrichie d’experts spécialisés et de praticiens concernés par les questions sur les marchés financiers.

PHASE V : DISTRIBUTION ET PUBLICATION DE LA RECHERCHE

Le but ultime d'un travail de recherche de valeur est de le disséminer aussi largement que possible dans le monde professionnel. Dans le cas d'*ELIFID* ce but prend deux formes concrètes dans la mesure où il y a un double objectif : renforcer les capacités de recherche et contribuer à un meilleur ciblage des politiques économiques dans chaque pays participant. Ainsi deux types de canaux de distribution sont à considérer.

1. Filière des chercheurs

Le but ultime du chercheur est que sa contribution scientifique soit reconnue. La recherche développée dans le programme ELIFID peut être publiée sous des formes diverses : cahier de recherche, contribution à un ouvrage collectif, périodique, journal professionnel. Il est donc tout à l'avantage du chercheur que sa contribution prenne la meilleure forme possible et donc il est désirable qu'avant de paraître, le papier soit revu par ses pairs. La plupart des journaux professionnels ont des comités de lecture mais ce procédé doit être organisé pour d'autre média de diffusion, tels que périodiques ou ouvrages collectifs.

2. Filière des décideurs

Du point de vue du CNP, les résultats de recherche doivent

contribuer à une meilleure compréhension des problèmes économiques nationaux concernant le secteur des marchés financiers. Les résultats doivent aussi être en relation directe avec l'implé-mentation de politiques économiques. Un forum peut être organisé où les chercheurs exposeront les implications de leurs résultats pour les politiques économiques. Un résumé non technique de chaque projet finalisé devrait être produit par les chercheurs et le CNP doit envisager de publier ces résumés pour une diffusion publique plus large.

3. ANNEXES

Les documents présentés dans les annexes ci-dessous sont des exemples. Les CNP peuvent utiliser des versions différentes dans la mesure où les informations données et demandées ne sont pas moindres.

ANNEXE I : STRUCTURE DU DOSSIER DE RECHERCHE SOUMIS A *ELIFID*

Un projet de recherche soumis au Comité de Pilotage dans le cadre d'un appel d'offres pour le projet *ELIFID* doit suivre la structure décrite ci-dessous. Le nombre de page est indicatif.

I.1. INTRODUCTION (3 pages)

L'introduction doit présenter un résumé du projet de recherche. Elle doit présenter le cadre général de la recherche et doit inclure les sous-sections suivantes:

★ **Quel est le sujet du projet?**
Décrire la question qui va être traitée dans le projet de recherche en termes généraux.

★ **Pourquoi la question est-elle intéressante d'un point de vue de politiques économiques?**
Donner des arguments qui justifient l'utilité et l'intérêt d'analyser une telle question par rapport à la situation des marchés financiers et leur évolution récente. Quelles observations précises justifient l'intérêt de faire une recherche sur cette question?

★ **Quelles sont les connaissances actuelles sur la question?**
Décrire de façon critique les études économiques qui sont directement reliées à l'analyse proposée. Indiquer les documents de recherche avec référence complète (voir point 5, ci-dessous). Indiquer comment l'étude proposée va contribuer à une meilleure compréhension de la question en fonction de ce qui est déjà connu.

★ **Quelle est la valeur ajoutée du projet proposé?**
Décrire la contribution critique du projet et quel éclairage il va donner à ce que l'on connaît déjà par la littérature existante sur le sujet. Indiquer pourquoi il est crucial d'étudier cet aspect de la question en particulier?

I.2. OBJECTIFS (1/2 page)

Cette section doit développer les objectifs du projet proposé. Elle formule les questions qui doivent être posées par rapport à la description donnée dans l'introduction et par rapport aux faits et à la littérature existant sur le sujet. Il s'agit de développer les objectifs principaux de l'étude et donc d'en fournir quelques'uns sous forme de liste.

I.3. CADRE ET METHODE D'ANALYSE (2 pages)

Cette section doit explorer les fondements théoriques de la question qui va être étudiée. Puis les méthodes d'analyse qui ont été choisies par rapport aux prédictions théoriques doivent être développées. Les hypothèses de travail doivent être identifiées ainsi que les données nécessaires à l'étude. Un résumé des étapes à suivre dans l'analyse doit être fourni.

I.4. RESULTATS ATTENDUS (1/2 page)

Cette section décrira en termes généraux les résultats auxquels on peut s'attendre logiquement. Il est bien clair que les résultats ne doivent pas être déterminés à l'avance. Seule l'analyse, une fois complétée, donnera des résultats définitifs. Cependant, on peut s'attendre à certaines conclusions d'ordre général selon le modèle et les données choisies. Il s'agit donc de fournir des observations générales sur les conclusions attendues de l'analyse proposée, étant donné les connaissances actuelles sur le sujet.

I.5. BIBLIOGRAPHIE

Cette section donnera les références complètes des documents cités tout au long du projet.

I.6. CALENDRIER DE TRAVAIL

Dans cette section on indiquera les étapes à suivre en fonction du temps disponible. La durée totale du projet sera allouée, en termes de jours ou de semaines, par rapport aux étapes de travail décrites en particulier au point I.3.

I.7. BUDGET

Dans cette section on développera les dépenses nécessaires à la bonne conduite du projet de recherche. Les documents fournis en Annexe II, ci-dessous, seront utilisés à cet effet.

I.8. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE EN MATIERE DE RECHERCHE

Dans cette section on fournira un curriculum vitae des chercheurs participant au projet. Y seront incluses les références de tout travail de recherche pertinent ainsi qu'une description de toute expérience reliée au sujet proposé. Les documents fournis en Annexe III de ce manuel seront utilisés à cet effet.

ANNEXE II : STRUCTURE DU BUDGET DE RECHERCHE

II.1. RESUME DU BUDGET

Catégorie de dépense		*Montant demandé*
a. Coût des collaborateurs	Honoraire du chercheur principal	
	Honoraire des chercheurs associés	
	Coûts des assistants/étudiants*	
b. Données	Elaboration et traitement des données*	
	Coûts de collection (Déplacement et subsistance)*	
c. Fournitures	Matériel*	
	Communications*	
	Programme, articles, livres*	
d. Total		

* une étoile indique que les dépenses doivent être justifiées par des factures. Les dépenses non justifiées par des reçus ne seront pas prises en compte à moins que des dispositions spéciales n'aient été prises à la signature du contrat. Dans le cas d'utilisation d'assistants, un contrat doit être signé par le chercheur principal et chaque assistant individuellement.

a. Coûts des collaborateurs
L'honoraire du chercheur principal et des chercheurs associés est plafonné à US$1'200 par personne et par projet. L'honoraire des assistants est plafonné à US$700 par personne et par projet. Le montant d'un honoraire individuel dépend du nombre de personnes travaillant sur le projet (chercheur, chercheurs associés et assistants). Dans tous les cas le coût des collaborateurs ne peut excéder 40% du budget total de chaque projet (ligne d).

b. Données
Si des données sont collectées par sondages, des indemnités de déplacement et de subsistance peuvent être allouées pour les chercheurs et assistants ou d'autres personnes participant à la collecte de données. Aucun honoraire n'est accordé. Le *per diem* local est versé. Le coût de se procurer des données publiée sous forme imprimée ou électronique peut être spécifié sur la ligne "élaboration et traitement".

c. Fournitures

Les coûts du matériel couvrent papier, crayons, cartouches d'encre pour imprimante etc. Les coûts de communication couvrent les communications téléphoniques, par fax ou connexion internet. Un forfait peut être alloué pour les conversations téléphoniques locales. Des justificatifs seront fournis pour les communications internationales et interurbaines. Des justificatifs seront aussi fournis pour le coût de l'abonnement internet qui est proportionnel à la durée du contrat de recherche. Exceptionnellement, des programmes ordinateur et des ouvrages publiés peuvent être financés. Ils sont la propriété du programme *ELIFID*.

d. Total

Le total maximum d'un budget de recherche est de US$8'000 sauf circonstances exceptionnelles.

II.2. JUSTIFICATION DU BUDGET

Dans cette section, chaque entrée de la table II.1. sera justifiée en reliant la demande de fonds aux objectifs et au cadre d'analyse du projet. Les justifications ne doivent pas excéder cette page.

ANNEXE III: QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE DE RECHERCHE

III.1. INFORMATIONS PERSONNELLES

1. Chercheur Principal			
Nom	*Prénoms*	*Titre/position*	
Département	*Institution*	*Ville*	
Téléphone	*Fax*	*E-mail*	
Avez-vous déjà participé à un projet financé par *ELIFID*?		Oui	Non
2. Premier Chercheur Associé[a]			
Nom	*Prénoms*	*Titre/position*	
Département	*Institution*	*Ville*	
Téléphone	*Fax*	*E-mail*	
Avez-vous déjà participé à un projet financé par *ELIFID*?		Oui	Non
3. Deuxième Chercheur Associé[b]			
Nom	*Prénoms*	*Titre/position*	
Département	*Institution*	*Ville*	
Téléphone	*Fax*	*E-mail*	

Avez-vous déjà participé à un projet financé par *ELIFID*?		Oui	Non

[a] Ne pas indiquer les assistants ici.
[b] S'il y a plus de 2 chercheurs associés, veuillez utiliser une page supplémentaire pour fournir les informations requises.

III.2.QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE DE RECHERCHE

1. Chercheur principal			
Expérience professionnelle/académique (veuillez commencer avec la plus récente)			
Années du	à	Institution/Organisation/Département	Position
Diplômes et études post-graduées (veuillez commencer avec le plus récent)			
Années du	à	Institution/Organisation/Discipline	Diplôme/année d'obtention
Domaine/spécialisation de recherche (décrire à l'aide de mots/phrases clés)			

Publications et documents de recherche	
Année	Titre du document avec référence complète

2. Premier Chercheur Associé			
Expérience professionnelle/académique (veuillez commencer avec la plus récente)			
Années du	à	Institution/Organisation/Département	Position
Diplômes et études post-graduées (veuillez commencer avec le plus récent)			
Années du	à	Institution/Organisation/Discipline	Diplôme/année d'obtention
Domaine/spécialisation de recherche (décrire à l'aide de mots/phrases clés)			

Publications et documents de recherche	
Année	Titre du document avec référence complète

3. Deuxième Chercheur Associé[b]			
Expérience professionnelle/académique (veuillez commencer avec la plus récente)			
Années du	à	Institution/Organisation/Département	Position
Diplômes et études post-graduées (veuillez commencer avec le plus récent)			
Années du	à	Institution/Organisation/Discipline	Diplôme/année d'obtention
Domaine/spécialisation de recherche (décrire à l'aide de mots/phrases clés)			

[b] S'il y a plus de 2 chercheurs associés, veuillez utiliser une page supplémentaire pour fournir les informations requises.

Publications et documents de recherche

Année	Titre du document avec référence complète

TABLE 1: EXEMPLE DE CALENDRIER POUR UN CYCLE DE RECHERCHE SUR UNE ANNEE CIVILE
(6 mois ½ de temps effectif de recherche)

Action	**Nombre de semaines**		**Dates, à partir du 1er janvier**
Choix des thèmes, élaboration des termes de référence par le CNP.	6 semaines		12 févr.
CNP publicise le programme par un appel d'offres public.	1 semaine		12-19 févr.
Candidats préparent leurs soumissions et les envoient.	4 semaines		18 mars
CNP obtient des rapports de ses membres ou d'experts externes sur les soumissions.	2 semaines		1 avr.
CNP choisit les projets à financer et organise la signature des contrats de recherche. Le travail de recherche débute.	2 semaines		15 avr.
Rapports intermédiaires dus par les chercheurs (approx. 2 mois 1/2 après signature). Un séminaire est organisé.	28 semaines	13 semaines	15 juil.
CNP évalue les rapport intermédiaires.		2 semaines	31 juil.
Rapports finaux dus par les chercheurs. Un séminaire est organisé.		13 semaines	31 oct.
Acceptation finale des rapports par le CNP.	3 semaines		21 nov.

Résumé non technique de chaque projet est demandé.	3 semaines	15 déc.
Résumé non technique est approuvé.	2 semaines	31 déc.